

Assemblée générale annuelle du Conseil,

**Mardi le 22 avril 2025, 19 h,
au Centre communautaire Claude-Allard RC-19
3200, rue D'Amours**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Nicolas Gagnon	Membre
M. Jean-François Ross	Membre
M ^{me} Suzie Beaulieu	Membre
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Membre
M. Carol Létourneau	Membre
M ^{me} Chaymae Yousfi	Membre
M. Kevin Breault	Membre (en ligne)

II Y A QUORUM

ÉTAIT ABSENTS :

M. Luc Pesant	Membre
---------------	--------

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Alexis Langevin &	Représentants -CIUSSSCN <i>Le réseau d'éclaireurs</i>
M ^{me} Michelle Caron Pageau	

Il y a 11 citoyen.ne.s dans l'assemblée et 0 en zoom

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 avril 2024	19 h 07
4. Présentation du Rapport annuel et des états financiers 2024	19 h 09
5. Élections	19 h 40
• Présentation du déroulement des élections	
• Appel de candidature et validation des bulletins	
• Scrutin	
6. Conférence du CIUSSSCN <i>Le réseau d'éclaireurs</i>	20 h 15
7. Période d'information du conseiller municipal	20 h 40
8. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 55
9. Divers	21 h 15
10. Levée de l'assemblée	21 h 20

M. Nicolas Gagnon demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CQPLA-25-AGA-01

Sur une proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 23 AVRIL 2024

M. Nicolas Gagnon présente au Conseil le procès-verbal de la dernière AGA et demande s'il y a des modifications à y apporter.

RÉSOLUTION CQPLA-25-AGA-02

Sur proposition de M^{me} Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 23 avril 2024 tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

4. RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2024

4.1 Présentation et adoption du rapport annuel

À l'aide d'un support visuel, M. Nicolas Gagnon parcourt sommairement le contenu du rapport annuel devant les membres de l'assemblée : le mot du président, la présentation des administrateurs et des personnes de soutien, le fonctionnement du Conseil, les activités de représentation, de participation et de formation, ainsi que les travaux du Conseil et ses orientations pour 2025.

4.2 Présentation et adoption des états financiers

À l'aide d'un support visuel, M^{me} Maude Cossette-Bergeron présente les états financiers contenus dans le rapport annuel.

RÉSOLUTION CQPLA-25-AGA-03

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M. Pierre Levasseur, il est résolu d'entériner le rapport annuel 2024 et les états financiers 2024 du Conseil de quartier du Plateau.

Adoptée à l'unanimité

5. ÉLECTIONS

Nomination d'un président d'élections

M. Dave Gagnon Pelletier est nommé président d'élections.

Informations relatives au déroulement des élections

M. Dave Gagnon Pelletier ouvre l'animation des élections.

À l'aide d'un support visuel, il présente sommairement la raison d'être d'un Conseil de quartier, sa mission, ses mandats, sa composition et la durée des mandats de ses administrateurs.

Cette année, un total de six (6) postes sont à pourvoir au sein du Conseil de quartier du Plateau :

- Deux (2) postes femmes (deux mandats de deux ans)

- Trois (3) postes hommes (deux mandats de deux ans, un mandat d'un an)
- 1 poste neutre (mandat de deux ans).

Un à trois postes réservés aux résident.e.s du quartier ou aux représentants d'un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier peuvent compléter le conseil d'administration (poste coopté).

M. Nicolas Gagnon, M. Luc Pesant, M^{me} Chaymae Yousfi et M^{me} Suzie Beaulieu en sont à leur deuxième année de mandat se terminant en mars 2026 inclusivement.

Appel de candidatures, présentation des candidat.e.s et scrutin

Une candidature féminine et cinq candidatures masculines ont été reçues et validées. Une candidature pour un poste neutre a été reçue, mais M. Gérard Dion étant absent et ses appuis étant manquants, sa candidature sera potentiellement reportée à un poste coopté.

Un deuxième appel de candidatures est lancé par M. Dave Gagnon-Pelletier.

M^{me} Maude Cossette-Bergeron a déposé sa candidature. Elle se présente. Elle est élue par acclamation pour un mandat de deux ans.

Un deuxième appel de candidatures est lancé. Il n'y a pas d'autres candidates.

Du côté masculin, M. Kévin Breault, M. Renato Nogueira, M. Camara Aboubacar, M. Carol Létourneau et M. Jean-François Ross ont déposé leur candidature. Chacun leur tour, ces messieurs se présentent et exposent leurs motivations à s'impliquer au sein du Conseil.

M. Camara Aboubacar opte pour un poste neutre, pour un mandat de deux ans. M. Jean-François Ross et M. Renato Nogueira optent pour un poste masculin de deux ans et le poste d'un an est attribué à M. Carol Létourneau. M. Kévin Breault opte pour un poste coopté ; il sera intégré au Conseil à la prochaine assemblée.

On félicite les candidat.e.s pour leur nomination.

Le Conseil de quartier du Plateau compte ainsi huit administrateur.trice.s sur une possibilité de huit membres élu.e.s. et trois postes cooptés. Le scrutin prend fin.

6. PRESENTATION DU CIUSSSCN LE RESEAU D'ECLAIREURS

M. Dave Gagnon Pelletier introduit M. Alexis Langevin et M^{me} Michelle Caron Pageau du CIUSSS Capitale-Nationale qui viennent présenter le projet [du réseau Les Éclaireurs](#).

Lancés en janvier 2021 par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), les réseaux d'éclaireurs se déploient sous la responsabilité des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) partout au Québec.

Le but initial de ces réseaux était d'augmenter la capacité d'adaptation et la résilience des individus et des communautés en contexte de pandémie et de post-pandémie. À ce stade-ci du déploiement de la mesure, l'objectif s'inscrit davantage dans un désir de contribuer à améliorer la bienveillance et le mieux-être de la population de la Capitale-Nationale. Inclus au Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026, le projet est prévu jusqu'en mars 2026.

Les objectifs du projet sont :

- Renforcer la résilience communautaire et le tissu social;
- Augmenter la capacité de la communauté à soutenir les personnes touchées sur les plans psychologique et social;
- Promouvoir le bien-être et la santé de la population;
- Mobiliser les ressources existantes dans la communauté.

M. Alexis Langevin prend un moment pour expliquer ce qu'est la bienveillance, valeur fondatrice du projet. Un éclairé est une personne qui souhaite contribuer à améliorer la bienveillance et le bien-être de sa communauté, sans avoir de connaissances techniques requises. On s'implique à son rythme, selon ses intérêts.

Les 4 rôles possibles sont de :

1. Prendre soin de soi et des autres (ex. bouger, rendre service à un proche)
2. Offrir un soutien (ex. écouter quelqu'un, s'informer sur les ressources existantes, d'organismes communautaires)
3. Être porteur d'initiatives dans la communauté (ex. créer un club, participer à l'organisation d'une fête de quartier, à une activité pour briser l'isolement)
4. Être les yeux et les oreilles de votre milieu (témoigner de ce qui se passe réellement sur le terrain, ex. un salon de coiffure a fermé et plusieurs aîné.e.s qui se déplacent à pied ne savent plus où aller se faire coiffer)

S'impliquer permet de développer l'estime de soi, de lier de nouvelles amitiés, de renforcer le tissu social de son quartier. Pour ce faire, il s'agit de remplir le formulaire papier ou [en ligne](#), consulter les vidéos explicatives selon les rôles qui vous intéressent, et explorer la trousse de départ qui est disponible pour les gens qui veulent s'impliquer.

Une période de questions s'en suit.

M^{me} Maude Cossette-Bergeron relaie la question d'une citoyenne qui est à mobilité réduite, mais qui se demande si elle peut s'impliquer en ligne. M. Alexis Langevin répond qu'elle peut effectivement s'impliquer selon ses possibilités, ne serait-ce qu'en discutant en ligne pour briser la solitude de quelqu'un.

M. Camara Aboubacar demande si le projet réussit à atteindre ses objectifs. M. Alexis Langevin répond qu'il est assez difficile d'évaluer les résultats qualitatifs, que le gouvernement ne met pas beaucoup de pression sur leur organisme quant aux objectifs et qu'ils misent surtout sur répandre la bienveillance.

M^{me} Kathleen Breault salue l'initiative de ce projet de bienveillance et demande, dans un contexte où le gouvernement actuel semble désengagé par rapport aux problèmes rencontrés dans les services de santé, d'éducation, d'intégration des nouveaux arrivants, des organismes communautaires, etc. si leur organisme leur rend des comptes lorsqu'ils constatent des situations où la bienveillance ne suffit plus. M. Alexis Langevin répond qu'effectivement, on vit des moments où il y a toutes sortes de problèmes et de défis un peu partout et qu'avec l'arrivée de Santé-Québec, il y a un peu de flottement par rapport à la reddition de comptes, mais que oui, il s'en fait. Cela fait également du bien de voir du budget alloué à la prévention plutôt qu'à la «guérison».

7. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Anne Corriveau remercie également les nouveaux comme les anciens membres du Conseil pour leur implication. Elle ajoute quelques points d'information :

- Il y a eu octroi de subventions pour les 37 projets de sécurité routière qui ont été déposés à la Ville;
- Il y aura une journée de distribution d'arbres le 3 mai prochain à la Base de plein air de Sainte-Foy ;
- De nouvelles [zones sécurisées pour les aîné.e.s](#) ont été créées un peu partout dans la Ville ;
- Une formation sur l'entretien écologique de la pelouse sera offerte aux citoyen.ne.s le 26 mai prochain.
- La Ville encourage les citoyen.ne.s à embarquer dans le mouvement [Mai sans ma tondeuse](#).
- Elle invite les membres à participer à *La balade à vélo* organisé par les quatre Conseils de quartier (Plateau, Pointe-de-Sainte-Foy, Cité-Universitaire, S-Louis) le 31 mai prochain.
- Les 14-15-16 mai prochains, elle participera aux Assises municipales, où les municipalités se réunissent pour un brassage d'idées.

M. David Weiser félicite les nouveaux administrateurs, de même que les administrateurs sortants. Il souligne que les membres du Conseil sont en soi, des Éclaireurs.

Il fait part que trois nouvelles stations àVélo ont vu le jour dans le quartier. Elles sont situées sur l'avenue de Bourgogne près du Mc Donald, sur l'avenue Wilfrid-Pelletier (près du chemin des Quatre-Bourgeois du côté sud de celui-ci) et sur la rue France-Prime, près de l'avenue Duchesneau.

Il mentionne également qu'un événement combinant grand ménage citoyen ainsi qu'une vente de garage gérée par un citoyen du quartier se tiendra en fin de semaine prochaine. Les informations sont sur la page Facebook du Conseil.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une citoyenne demande quels sont les projets d'intégration pour les immigrants que le Conseil a prévus. M. Nicolas Gagnon répond qu'il s'agit d'intégrer ou de participer

au Conseil de quartier. M^{me} Maude Cossette-Bergeron ajoute que le Conseil est présent lors d'activités de quartier pour échanger avec les citoyens. M. David Weiser ajoute également que le Conseil peut aussi faire des recommandations à la Ville s'il y a des besoins particuliers.

M. Camara Aboubacar mentionne qu'il s'est présenté au Conseil pour justement inciter les nouveaux arrivants à s'impliquer, à se sentir concernés et à développer un sentiment d'appartenance envers leur quartier.

9. DIVERS

Le Conseil invite les citoyen.ne.s à prendre une [affichette](#) pour inviter à ralentir dans les rues du quartier.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

M. Nicolas Gagnon, président

M. Carol Létourneau, secrétaire